

*Professionnaliser les acteurs de l'insertion
et de la formation professionnelle,
un réel enjeu pour le territoire*

Nouveau : la formation « responsable de formation »



Le transfert des compétences et le développement économique du territoire induisent l'augmentation des qualifications de la population pour pouvoir prétendre aux emplois dans le secteur privé ou public. Or, l'existence de publics éloignés de l'emploi constitue une difficulté majeure dans ce contexte, créant une fracture sociale de plus en plus importante. La formation professionnelle continue devient ainsi un axe majeur et stratégique pour le développement économique et social du territoire. Elle n'échappe donc pas à l'exigence de développement des compétences des acteurs de la formation professionnelle.

C'est en ce sens que le DUFRES (diplôme universitaire de formateur-responsable d'actions de formation) a été mis en place.

- **Professionaliser les acteurs de l'insertion et de la formation professionnelle**

Professionaliser les acteurs de l'insertion et de la formation professionnelle est une volonté de la Nouvelle-Calédonie. Cette démarche a en effet, été initiée dès 2006, avec l'appui financier de l'Europe. L'ambition, clairement affichée, est :

- d'harmoniser les pratiques professionnelles des différents acteurs
- de susciter et/ou renforcer une démarche de réseau entre les différents acteurs de l'insertion et de la formation professionnelle

Plusieurs actions menées depuis 2006

La Nouvelle-Calédonie a mis en place une démarche de professionnalisation, touchant progressivement, l'ensemble des interlocuteurs en contact avec le public en recherche d'insertion :

- les conseillers en insertion professionnelle (CIP) à partir de 2006
- les chargés d'accueil des structures d'insertion à partir de 2007
- les formateurs professionnels d'adultes (FPA) à partir de 2008
- les encadrants techniques d'insertion (ETI) à partir de 2008

Former les « responsables formation », un véritable enjeu

L'enjeu est aujourd'hui de professionnaliser les encadrants des personnels déjà formés, soit les « responsables formation » en mettant en place un cycle de formation certifiante de niveau II (master), permettant ainsi de poursuivre ce qui a été initié depuis 2006, afin de continuer à :

- améliorer la qualité de l'ensemble du dispositif de formation et d'insertion
- développer du lien entre les acteurs des différents dispositifs
- atteindre les critères et les indicateurs fixés par l'Europe dans le cadre de financements (taux d'érosion, taux d'insertion, nombre de professionnels formés)
- consolider les compétences globales des organismes de formation

Le public concerné

Il s'agit de former les responsables formation et/ou responsables pédagogiques et/ou responsables des organismes de formation du territoire.

L'objectif de cette formation est de consolider les compétences des stagiaires afin de poursuivre le travail de professionnalisation des organismes de formation.

Cette première session de formation comprend 11 stagiaires et se déroule dans les locaux de l'IFAP.

- [Le DUFRES](#)

A l'origine de la mise en œuvre du DUFRES

Le DUFRES a été mis en place par l'institut de formation à l'administration publique (IFAP) et la fédération des organismes de formation professionnelle en Nouvelle-Calédonie en partenariat avec l'université d'Avignon, afin de répondre à la commande de la direction de la formation professionnelle continue (DFPC).

Un partenariat avec l'université d'Avignon

Au cœur d'un territoire où la population a un faible niveau de qualification et un niveau de vie très modeste, l'université d'Avignon s'est développée en s'attachant à répondre aux besoins sociaux et économiques locaux.

C'est ainsi que, dès le milieu des années 1980, l'Université d'Avignon et son service de formation continue ont mis en place des formations en vue de former les formateurs en particulier ceux chargés de former les jeunes et les demandeurs d'emploi mis en difficulté par la montée du chômage. Elle a ainsi créé le premier diplôme en la matière dans la région, le diplôme d'université de formateur d'adultes). A côté d'universités qui développaient des filières universitaires de Sciences de l'Education, l'Université d'Avignon a proposé des formations professionnelles, conduites par des équipes mixtes d'universitaires, très impliqués dans la formation d'adultes, et de professionnels très expérimentés.

En lien avec d'autres universités du Sud de la France, elle a créé en 1990 le DUFRES visant à former des « Formateurs-Responsables d'actions de formation ». Cette certification est inscrite au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) au niveau II depuis juillet 2003.

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique mobilisée pour la formation préparant au DUFRES est une équipe mixte composée d'intervenants :

- de l'université d'Avignon, garants personnellement et institutionnellement des valeurs, des contenus et des certifications
- proposés par la Fédération des organismes de formation de Nouvelle-Calédonie et agréés par l'université d'Avignon, garants de l'adaptation de certains modules aux spécificités calédoniennes

En tout 8 formateurs de l'université d'Avignon et du territoire animent le DUFRES.

Un transfert de compétences de l'équipe pédagogique de l'université d'Avignon vers l'équipe des formateurs locaux sera mis en place afin d'assurer la préparation au diplôme des futures promotions.

Le déroulement de la formation

La formation a lieu à l'IFAP et est étalée sur 13 semaines, à raison d'une semaine par mois.

La première semaine de formation a démarré le 12 décembre 2011.

Le groupe de stagiaires se retrouvera ensuite à partir de mars 2012.

L'obtention du diplôme est soumise à la rédaction d'un mémoire et à sa soutenance.

L'examen final sera organisé en juin 2013.

Les objectifs de la session de formation

Cette formation « responsable de formation » vise plusieurs objectifs d'acquisition de compétences :

- animer une équipe pédagogique
- assurer la coordination d'une équipe pédagogique
- développer et conduire des projets pédagogiques
- analyser les besoins de formation et les contextes de formation
- assurer le suivi d'activités et de production
- évaluer les actions de formation

Interlocuteurs médias :

Pierre-Henri Charles (directeur de la DFPC) : pierre-henri.charles@gouv.nc ou 24.61.63
ou Dominique Faudet-Bauvais (responsable du service expertise, contrôle et évaluation de la DFPC) : dominique.faudet-bauvais@gouv.nc ou 27.04.77